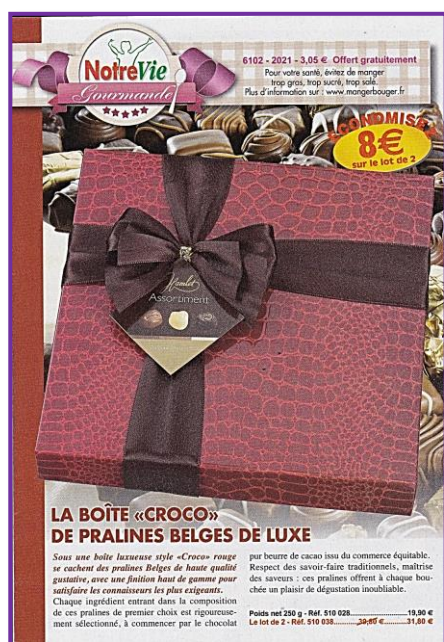


Les abus de « NOTRE VIE GOURMANDE »

Une consommatrice, désespérée, a contacté le Réseau anti-arnaques afin de dénoncer les pratiques de NOTRE VIE GOURMANDE (l'un des catalogues de la société LAURIE) :

« Ma grand-mère est devenue accroc à leurs courriers promettant de gagner des milliers d'euros en renvoyant le bon de commande rempli. Il y a deux ans, j'ai effectué des démarches auprès de cette société et de toutes celles affiliées, dont elle recevait également les publicités, en envoyant une opposition au démarchage publicitaire. Il était indiqué qu'il faudrait compter six mois avant que les courriers ne cessent définitivement. Malheureusement, ma grand-mère n'a pas résisté et a répondu à l'un des courriers avant la fin de cette durée. Elle s'est retrouvée interdite bancaire pendant un an, après avoir vidé ses comptes bancaires avec tous ces achats. NOTRE VIE GOURMANDE lui téléphone plusieurs fois par semaine pour lui proposer d'autres produits. »



LAURIE sait exploiter le filon des personnes fragiles pour obtenir des commandes, et fait tarder les demandes de radiation du fichier clients. Certes, les publipostages diffusés à la clientèle sont préparés un à trois mois à l'avance. Le délai de six mois annoncé est manifestement exagéré.

Le Réseau anti-arnaques déconseille de donner suite aux propositions de NOTRE VIE GOURMANDE, LES DÉLICES DE TANTINE, BIOTONIC et TV DIRECT DISTRIBUTION, les quatre enseignes principales du groupe LAURIE.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
 BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
 (contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
 SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)